

MERCREDI 11 JUILLET 2018

## **Cinquante-cinq Contrats départementaux d'insertion en entreprise signés**

" Le Département a choisi de recentrer sa politique d'insertion vers les actions les plus efficaces avec un unique objectif : la sortie vers l'emploi des allocataires du RSA. Aussi, au-delà du versement de cette allocation de solidarité, notre collectivité a fait le choix de lancer une vaste campagne de financement des contrats aidés. En créant le Contrat départemental d'insertion en entreprise (CDIE), le Département permet aux entreprises du secteur marchand de recruter des bénéficiaires du RSA, en profitant d'une prise en charge de 47 % de leur salaire pendant six mois par la collectivité ", explique Guillaume Juin, conseiller départemental en charge de l'insertion.

Lors du vote du budget primitif en décembre 2017, 300 000 euros ont été inscrits pour financer 8 CDIE par mois. Or à ce jour, cinquante-cinq CDIE ont été conclus et le rythme de ces signatures s'élève à 15 contrats par mois, le témoignage d'une belle dynamique pour ce contrat permettant aux allocataires de renouer avec l'emploi.

Aussi, lors de la séance publique du 25 juin 2018 consacrée au budget supplémentaire, le Département a voté une enveloppe supplémentaire de 150 000 euros. Cela devrait permettre d'atteindre l'objectif de 150 à la fin de l'année comme fixé dans la Convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) signée début avril avec l'Etat.

### **Divers secteurs d'activités concernés par le CDIE**

Depuis le début de l'année, 55 CDIE sont engagés dans des secteurs d'activité variés : agro alimentaire, agriculture, abattoirs (13), industrie et fabrication matériel (7), bâtiment (5), commerce et grande distribution (13) , transport (2), restauration (5), tourisme (3), informatique (1), services à la personne (5) et groupement employeurs (1). Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : 9 sur le Niortais, 6 sur le Haut Val de Sèvre, 15 sur la Gâtine, 8 sur le Bressuirais, 8 sur le Thouarsais, 6 sur le Mellois et un hors département. Ils concernent 22 femmes et 33 hommes.

Outre le levier d'insertion que représente ce contrat pour les allocataires, il est également un soutien à l'emploi dans les entreprises locales : une part importante des allocataires sont employables relativement facilement et peuvent avoir une vraie valeur ajoutée dans les entreprises.

Des outils (site internet [www.cdie79.fr](http://www.cdie79.fr)) sont mis en place par le Département pour accompagner efficacement les employeurs et les bénéficiaires dans la conclusion de CDIE en Deux-Sèvres.

### **Trois CDIE signés à Intermarché à Beauvoir-sur-Niort dont l'un devenu CDI !**

A l'Intermarché de Beauvoir-sur-Niort dirigé par M. Nicolas et Mme Bonavo, Alexandra Remer, âgée de 31 ans, a ouvert le bal de la signature des CDIE en novembre dernier. Accompagnée par le Comité de bassin d'emploi du Mellois dans le cadre de l'action " Recruter autrement " financée par le Département au titre du programme départemental d'insertion, elle a pris son emploi de caissière de la station service le 14 novembre 2017 pour un CDD de six mois. Une expérience positive puisqu'elle vient de signer un CDI et qui a encouragé les gérants d'Intermarché pour conclure 2 autres CDIE. Aussi, Cédric Antoinet (39 ans), suivi par Pôle Emploi Niort Garenne, a rejoint l'enseigne le 11 juin dernier et Bouchra Hamimouch Tesnière (45 ans), également suivie par Pôle Emploi Niort Garenne, le 23 avril dernier.

#### CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)